



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 septembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 octobre 2008

**Convention de partenariat entre la Communauté de Communes de  
Parthenay et les collectivités partenaires du département - Mise en  
oeuvre d'un scénario de formation des agents de la Fonction  
Publique Territoriale au développement de l'administration  
électronique.**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD  
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008**

DELIBERATION D20080347

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

Le développement de l'administration électronique, c'est-à-dire de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication par les administrations pour améliorer les services aux usagers, est devenu une préoccupation majeure des administrations et autorités concernées. Toutefois, le passage du monde « papier » au monde « électronique » nécessite de sensibiliser et de former les élus et les personnels de la fonction publique territoriale à ces nouvelles méthodologies de travail.

Afin de soutenir les collectivités lors de ce passage au monde électronique et d'anticiper sur l'avenir, la Communauté de Communes de Parthenay propose d'expérimenter sur 24 mois avec les partenaires cités ci-dessous, la mise en œuvre de scénario de formation d'agents de la fonction publique territoriale.

Les collectivités participant à ce projet sont les suivantes :

- Communauté de Communes de Parthenay – 79200 PARTHENAY,
- La délégation Poitou-Charentes du C.N.F.P.T. 86 – 86000 POITIERS,
- C.D.G. 79 – 79400 SAINT MAIXENT L'ECOLE,
- Conseil Général des Deux-Sèvres – 79000 NIORT
- Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gatine – 79200 PARTHENAY
- Communauté d'Agglomération de Niort – 79000 NIORT,
- Commune de Bressuire – 79 BRESSUIRE,
- Commune de La Crèche – 79260 LA CRECHE,
- Commune de Mazières en Gatine – 79310 MAZIERES EN GATINE,
- Commune de Melle – 79500 MELLE,
- Commune de Saint Maixent l'Ecole – 79400 SAINT MAIXENT L'ECOLE,
- Commune de Thouars – 79100 THOUARS
- Commune de Niort – 79000 NIORT,
- la Caisse des Dépôts et Consignations – 75007 PARIS

Cette expérimentation a pour objectif d'aboutir à une plate-forme en ligne de formation devant :

- Faire découvrir l'intérêt des démarches dématérialisées,
- Participer à la conduite du changement, et anticiper : préparer les collectivités à de nouvelles méthodes de travail.

Cette expérimentation s'inscrit dans la démarche de mutualisation visant à aboutir à un projet portable au niveau national.

La convention proposée aux collectivités est conclue à titre gratuit entre les parties. Chaque partenaire assure seul les charges et les coûts liés à sa participation à l'expérimentation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**